

Quelle que soit la taille de votre entreprise, notre SIST se tient à votre disposition pour la réalisation de votre Fiche d'Entreprise.

Le document clé dans votre démarche de Prévention!

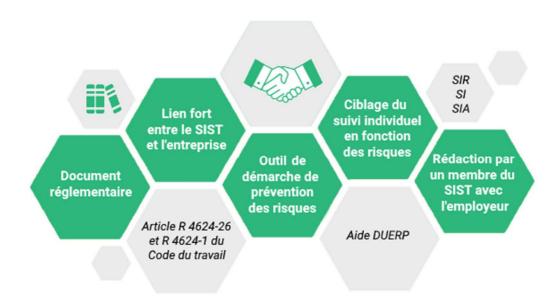
La fiche d'entreprise

En effet, ce document réglementaire et obligatoire établi par l'équipe pluridisciplinaire sous la coordination du médecin du travail a déjà été mis en oeuvre pour la majorité d'entre vous.

Nous souhaitons pousuivre notre démarche pour tous nos adhérents anciens et nouveaux.

Vous trouverez ci-dessous les éléments d'informations relatifs à la réalisation de la Fiche d'entreprise.

La fiche d'entreprise, qu'est-ce que c'est?



A quoi ça sert?



- Identifier les risques professionnels et quels sont les salariés exposés
- Recenser les moyens de prévention mis en oeuvre dans l'entreprise
- Conseiller l'employeur ou son représentant en matière de prévention des risques professionnels
- Apporter une aide à la rédaction du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)
- Assurer le lien entre l'état des lieux établi et le suivi individuel du(des) salarié(s)



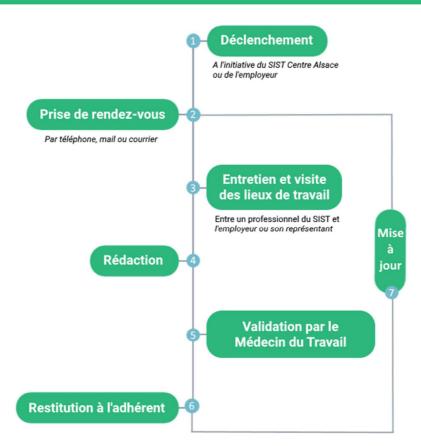
Le document unique

Le document unique est obligatoire pour toute entreprise. Ce document est d'autant plus important qu'il se trouve renforcé par la loi n°2021-1018 du 2 août 2021. Les modifications inhérentes seront définies par décret.

Vous voulez en savoir plus sur le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) ? Consultez notre brochure!



Comment est établie la fiche d'entreprise ?



Contenu d'une fiche d'entreprise

- Renseignements d'ordre général
- Conditions générales de travail
- Description des locaux
- Appréciation des risques

Risques physiques

Risques chimiques

Risques biologiques

Risques et contraintes liés aux conditions de travail

Risques d'accidents

- Indicateurs de résultats
- Actions tendant à la réduction des risques
- Préconisations du SIST Centre Alsace
- Photos



Qui peut la consulter?

- L'employeur
- · Les délégués du personnel
- · Les salariés
- · La DREETS (Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités - ex- DIRECCTE)
- · La CARSAT
- · Le SST de proximité (décret 24/04/2014)



Autres informations



Quelques nouvelles brochures viennent d'être ajoutées sur votre espace information.

Découvrez les dès maintenant!

Lire la suite

SIST Centre Alsace

Pour vous, aux côtés des entreprises.

20, rue des Trois Châteaux 68000 COLMAR

03 89 80 67 97

Nous écrire

